

PROCÈS-VERBAL N° 2026-01 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 06 FÉVRIER 2026 A 18H À LA MAIRIE

Nombre de Conseillers en exercice 13 - Présents 09 - Votants 11

Les membres du conseil municipal de la commune de Nercillac, dûment convoqués le 02 février 2026, se sont réunis à 18h en session ordinaire à la mairie.

Etaient Présents : M. DUPONT Bernard, Mme GORGAS Brigitte, M. LA SOUDIERE Alain, Mme DELHOUMEAU Monique, MM. FUSEAU Alexandre, PAILLAT Franck, Mmes NEOLIER Martine, RANSON Elodie, M. PONTCHARRAUD Ludovic.

Ayant donné pouvoir : Mme DARMAILLAC Emilie donne son pouvoir à Mme DELHOUMEAU Monique ; Mme DELMON Stéphanie donne pouvoir à M. DUPONT Bernard

Excusés : Mme MANGEARD Manon, M. LESPINARD Pierre.

Ordre du Jour :

- . Approbation du procès-verbal du 05 décembre 2025
- . Liste des décisions du Maire prises depuis le dernier conseil municipal
- . Grand Cognac : assainissement mise à disposition du personnel 2025
- . ATD 16 : adhésion missions optionnelles « pare-feux » pour l'école
- . AMF 16 : motion de soutien à la filière du Cognac
- . Prévisions travaux 2026
- . Informations Diverses

Le quorum étant atteint, M. le Maire déclare la séance ouverte à 18 h.

Mme NEOLIER Martine est nommée secrétaire de séance.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL N° 2025-07 DE LA RÉUNION DU 05 DÉCEMBRE 2025

Le compte rendu envoyé par voie électronique est approuvé à l'unanimité.

2. LISTE DES DÉCISIONS DU MAIRE PRISES DEPUIS LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

DATE	NUMÉRO	OBJET
08/01/2026	DEC 20260001	Urbanisme – renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain sur la parcelle B 1762

3. GRAND COGNAC : ASSAINISSEMENT MISE À DISPOSITION DU PERSONNEL 2025

M. le Maire rappelle que le remboursement des frais de fonctionnement du service mis à disposition s'effectue sur la base des éléments suivants : coût unitaire horaire des frais de personnel multiplié par le nombre d'unités de fonctionnement (exprimé en heures) constaté par la commune pour l'année, et coût annuel des frais annexes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide l'année 2025, le coût unitaire horaire des frais de personnel à 24.15 €/heure, 120.50 heures recensées, soit 2 980.14 € et le coût des frais annexes à 70.06 €.

4. ATD 16 : ADHÉSION AUX MISSIONS OPTIONNELLES POUR L'ÉCOLE

M. le Maire informe l'assemblée que l'Education Nationale ne fournit plus de système de sécurité sur les ordinateurs/tablettes utilisés par les élèves, ce qui pose problème lors de recherches sur internet.

L'ATD 16 propose d'adhérer à leurs missions optionnelles « pare-feu » pour un montant de 79 € par an.

Après en avoir délibéré, les membres présents décident à l'unanimité, d'adhérer auprès de l'ATD 16.

5. AMF 16 : MOTION DE SOUTIEN À LA FILIÈRE DU COGNAC

M. le Maire fait lecture de la motion envoyée par l'AMF 16 et demande aux conseillers présents s'ils sont d'accord de signer cette dernière.

Tous les conseillers donnent un avis favorable à sa signature.

6. PRÉVISIONS TRAVAUX 2026

Chaque adjoint et conseiller délégué, présentent leurs projets. (Voir annexes jointes)

7. INFORMATIONS DIVERSES

Local infirmières : M. le Maire rappelle que le projet M.A.M. dans le bâtiment de l'ancienne poste a été abandonné lors du dernier conseil municipal.

Mme Prost, propriétaire du bâtiment du cabinet d'infirmières à Nercillac a pris sa retraite le 31 décembre 2025. Une des trois infirmières restantes a contacté la Mairie pour une recherche de local.

M. le Maire leur a proposé le bureau de l'ancienne poste avec un léger aménagement intérieur pour répondre aux normes sanitaires et sécuritaires. Ce local a déjà été loué à un professionnel en 2015.

Un bail professionnel a été signé ce matin pour une durée de six ans.

Élections municipales du 15/03/2026 : M. le Maire va envoyer par mail un tableau de présence pour la tenue du bureau de vote du 15/03 en demandant à chaque conseiller de se positionner selon leur disponibilité.

Départ d'une secrétaire : M. le Maire annonce à l'assemblée que Mme Miant Jennifer vient de démissionner de son poste de secrétaire. Son départ est prévu le vendredi 03 avril prochain. Une annonce vient d'être publiée sur le site emploi-territorial afin de procéder à un nouveau recrutement.

La séance est levée à 19 h 30.

La secrétaire,
Martine NEOLIER

Le Maire,
Bernard DUPONT